

Rapport annuel 2022-2023



Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles

Juin 2023

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada  Québec 

Nous joindre

Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles

34, boul. Perron Ouest, C.P. 524

Caplan (Québec) G0C 1H0

T. 418 388-2324

Courriel : gaspesie@agriconseils.qc.ca

Site Web : www.agriconseils.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/agriconseils



Table des matières

Nous joindre.....	2
Table des matières.....	3
Le Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles.....	4
Le mot de la présidente	4
La mission du Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles.....	5
Nos grands mandats	6
Développer et administrer une offre d'aide financière pour les services-conseils agricoles et agroalimentaires	6
<i>Services-conseils individuels.....</i>	<i>6</i>
<i>Bonifications et priorités régionales</i>	<i>6</i>
<i>Initiatives stratégiques.....</i>	<i>7</i>
<i>Éloignement</i>	<i>7</i>
<i>Activités collectives</i>	<i>7</i>
Accueillir et référer les entreprises agricoles et agroalimentaires	8
Promouvoir les services-conseils, réseauter et s'impliquer dans le milieu	8
Accueillir et accompagner les dispensateurs de services-conseils.....	8
Les services-conseils en chiffres	9
<i>Dispensateurs.....</i>	<i>11</i>
<i>Activités collectives</i>	<i>13</i>
L'organisation.....	14
Conseil d'administration	14
Membres du personnel 2022-2023	14



Le Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles

Le mot de la présidente

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2022-2023 du Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles. Il s'agissait de la dernière année du Programme services-conseils 2018-2023.

Nous remercions sincèrement madame Sara Mc Innis d'avoir travaillé en tant que directrice au Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles depuis 2017. Elle a apporté un soutien remarquable au développement des services-conseils dans la région. Nous lui souhaitons de s'épanouir à travers ses nouveaux défis.

À la suite du départ de M^{me} Mc Innis, le Réseau Agriconseils Montérégie nous a offert et continuera à offrir un soutien administratif jusqu'à l'embauche de la nouvelle ressource prévue à l'automne 2023. Soyez assurés que la qualité de notre service continuera de vous satisfaire.

Ce sont 99 entreprises qui ont été accompagnées au courant de la dernière année. Elles ont reçu des services-conseils diversifiés à travers les domaines d'intervention comme l'agroenvironnement, la gestion, les services-conseils techniques, la transformation alimentaire et la mise en marché de proximité.

Nous avons versé un montant total de 362 971 \$, ce qui représente une hausse de 23 % par rapport à l'année dernière. La hausse s'est principalement exprimée dans le domaine de la gestion.

Nous suggérons aux entreprises et aux dispensateurs de services de continuer à collaborer dans le but d'atteindre un plein potentiel de production et de développement. Certains dispensateurs se déplacent d'un peu partout au Québec pour offrir leur expertise qui contribue au succès et à la pérennité de nos belles entreprises de la région et c'est fortement apprécié.

Nous sommes reconnaissants envers le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'avoir fait preuve d'ouverture et d'écoute quant à nos demandes pour permettre une transition de programme harmonieuse.

Je tiens à remercier particulièrement les administratrices et administrateurs de notre conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement.

Finalement, nous invitons les entreprises agricoles et agroalimentaire à se renseigner sur les nouvelles modalités du prochain programme quinquennal en services-conseils.

Bonne saison à toutes et à tous !



Michèle Poirier, présidente



La mission du Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles

Rendre accessible des services-conseils qui répondent aux besoins spécifiques des entreprises agroalimentaires sur le territoire Gaspésie-Les Îles.



Nos grands mandats

Développer et administrer une offre d'aide financière pour les services-conseils agricoles et agroalimentaires

Le Programme services-conseils propose toute une gamme de services-conseils pour les entreprises agricoles et les transformateurs-artisans. Différentes enveloppes budgétaires sont disponibles pour des services-conseils individuels, des activités collectives et des frais d'éloignement reliés aux déplacements des dispensateurs.

Services-conseils individuels

Les services-conseils disponibles par l'entremise du PSC couvrent plusieurs facettes, et répondent ainsi très bien à plusieurs enjeux qui peuvent être vécus dans le secteur agricole et agroalimentaire. Le programme se veut un outil de développement fort intéressant pour les entreprises. Les quatre grands domaines d'intervention du Programme services-conseils sont les suivants :



- Agroenvironnement
- Technique (pratiques culturales et pratiques d'élevages)
- Gestion (analyse financière et technico-économique, transfert et démarrage, commercialisation, gestion organisationnelle et gestion des ressources humaines)
- Valeur ajoutée (mise en marché de proximité, transformation et agrotourisme)

Le taux de financement de base est de 75% pour les services-conseils en agroenvironnement et de 50% pour tous les autres services-conseils. Pour la plupart des services, ce taux est bonifié régionalement (priorités régionales) ou provincialement (initiatives stratégiques).

Bonifications et priorités régionales

Régionalement, le Réseau a pris la décision de bonifier la grande majorité des services-conseils pour l'année 2022-2023. Ces bonifications régionales donnent accès à un taux de financement de 75%. Le conseil d'administration considère comme primordial non seulement le développement des productions en émergence mais également la consolidation de secteurs traditionnels, qui font eux aussi face à plusieurs défis et qui sont un moteur de développement économique crucial pour la région. Également, l'enjeu de la relève et de la transférabilité des entreprises agricoles est pris en compte. Par l'accès aux services-conseils diversifiés, dans tous les domaines d'intervention, nous souhaitons mettre tout en œuvre afin de maximiser le potentiel de transférabilité des entreprises et le succès des transferts. Afin d'établir les priorités régionales, les Plans de développement de la zone agricole (PDZA), la Planification stratégique 2017-2022 du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ont été pris en compte.



Initiatives stratégiques

Il y a un certain nombre de services-conseils qui sont identifiés comme prioritaires partout en province et pour lesquels le taux de financement est de 85%. Pour 2022-2023, ces services concernent le bien-être animal, l'efficacité énergétique, la santé et la conservation des sols ainsi que la gestion intégrée des ennemis des cultures. De plus, l'ensemble des services-conseils individuels offerts pour les entreprises en transition ou certifiées biologiques et les entreprises en situation de relève ou de démarrage sont bonifiés à la hauteur de 85%. Pour qu'une entreprise soit considérée « relève » ou « démarrage », un des propriétaires doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

Entreprise en démarrage :

- Être âgé de plus de 18 ans ;
- Avoir un projet de démarrage d'une entreprise agricole ou de transformation alimentaire artisanale ou posséder et exploiter une entreprise agricole ou de transformation alimentaire artisanale depuis moins de cinq ans.

Relève agricole :

- Être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 40 ans ;
- Détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise ;
- Détenir une formation pertinente ;
- Avoir un minimum d'un an d'expérience pertinente dans le milieu agricole.

Éloignement

Afin de rendre accessible une offre d'aide financière de façon équitable sur l'ensemble du territoire et au besoin, donner accès à des spécialistes provenant de l'extérieur de la région, le Réseau peut défrayer une bonne partie des frais de déplacement encourus par les conseillers qui se déplacent sur le territoire.

Activités collectives

Les activités collectives s'adressant aux entreprises agricoles et agroalimentaires peuvent être financées par le Réseau Agriconseils. On parle ici d'activités de sensibilisation et de diffusion d'information et, depuis la mise en place du PSC 2018-2023, des activités de codéveloppement des entreprises.



Accueillir et référer les entreprises agricoles et agroalimentaires

Parmi les mandats du Réseau Agriconseils, soulignons le travail qui est effectué auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires pour clarifier leurs besoins en services-conseils, les orienter vers les conseillers en mesure de les accompagner et pour les orienter dans la gestion de leur enveloppe budgétaire en matière de services-conseils. Afin de référer la clientèle, le Réseau dispose d'une banque régionale de dispensateurs. À travers la communauté provinciale des Réseaux, nous avons également accès à une banque élargie de dispensateurs.

Soulignons aussi qu'il y a différentes interventions directement auprès des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire qui prennent contact avec le Réseau Agriconseils afin de mieux comprendre le rôle du Réseau et par la suite orienter leurs clients.

Promouvoir les services-conseils, réseauter et s'impliquer dans le milieu

C'est notamment à travers une présence lors de différentes activités régionales et une implication dans différents comités que ce mandat est rendu possible. Le Réseau est impliqué au sein des comités « Relève et établissement en agriculture » et « Concertation agroalimentaire régionale » de Gaspésie Gourmande. Ce nouveau comité vise à contribuer à la cohésion des acteurs du secteur agroalimentaire, à travailler sur des enjeux du secteur et y trouver des solutions. Aussi, le Réseau siège sur le comité organisateur de plusieurs activités collectives s'adressant aux entreprises agricoles ainsi qu'au Collectif en formation agricole de l'UPA.

Accueillir et accompagner les dispensateurs de services-conseils

La région de la Gaspésie-Les Îles accueille plus d'une trentaine de conseillers et de conseillères sur son territoire chaque année. C'est grâce à des professionnels qualifiés et de compétences diversifiées que nous arrivons à offrir de l'accompagnement adapté aux besoins spécifiques des entreprises.



Les services-conseils en chiffres

Aides financières versées au Programme services-conseils	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
> Agroenvironnement	81 603 \$	89 124 \$	94 612 \$	84 063 \$	59 344 \$
> Gestion	77 793 \$	38 933 \$	40 934 \$	60 216 \$	32 813 \$
> Technique	59 183 \$	51 296 \$	45 730 \$	29 511 \$	21 076 \$
> Valeur ajoutée	6 574 \$	4 320 \$	213 \$	4 628 \$	2 650 \$
> Collaboration interprofessionnelle	638 \$	999 \$	510 \$	2 054 \$	850 \$
> Bonification régionale	20 340 \$	13 006 \$	9 647 \$	9 278 \$	8 737 \$
> Activités collectives	11 756 \$	16 540 \$	8 270 \$	21 485 \$	13 179 \$
> Éloignement	48 975 \$	41 871 \$	36 311 \$	42 452 \$	32 878 \$
> Initiatives stratégiques					
○ Réseau d'avertissements phytosanitaires	1 021 \$	574 \$	983 \$	1 063 \$	1 057 \$
○ Bonification pour les services Bovi-Expert	133 \$	231 \$	231 \$	336 \$	217 \$
○ Bonification au secteur biologique	19 306 \$	15 669 \$	14 889 \$	16 286 \$	4 649 \$
○ Bonification clientèle relève et démarrage	31 382 \$	16 270 \$	23 372 \$	21 262 \$	6 096 \$
○ Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique	0 \$	0 \$	1 225 \$	0 \$	8 061 \$
○ Agroenvironnement – Phytoprotection	429 \$	617 \$	1 000 \$	915 \$	411 \$
○ Agroenvironnement – Santé des sols	3 838 \$	3 784 \$	3 137 \$	2 427 \$	3 442 \$
○ Réduction du plomb	0 \$	0 \$	0 \$	1 003 \$	0 \$
○ TOTAL AIDES FINANCIÈRES	362 971 \$	293 237 \$	281 063 \$	296 977 \$	195 462 \$
> Accueil et référencement	42	58	55	53	51
> Activités collectives	7	14	8	20	15

	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre d'entreprises accompagnées	99	103	92	104	97
○ Agroenvironnement	56	67	61	59	64
○ Gestion	25	14	18	25	17
○ Technique	48	48	37	45	45
○ Valeur ajoutée	5	4	1	3	3
○ Collaboration interprofessionnelle	1	1	1	2	1
○ Bovi-Expert	1	1	1	1	1
○ Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP)	4	6	5	5	4
○ Biologique	15	15	16	20	18
○ Soutien relève et démarrage	35	27	22	24	11
○ Bien-être animal et efficacité énergétique	0	0	1	0	9



Dispensateurs

C'est bien entendu grâce au travail professionnel de plusieurs conseillers et conseillères que tous ces services-conseils sont rendus possibles. Le prochain tableau présente les différents dispensateurs services-conseils ayant été actifs en 2022-2023 sur le territoire. Au total 36 dispensateurs différents se sont déplacés dans la région.

Prendre note que cette liste n'est pas un outil de référencement. De nouveaux dispensateurs peuvent s'inscrire en continu et certains dispensateurs peuvent être inscrits au Réseau Agriconseils sans nécessairement avoir été actifs au courant de l'année. Nous vous suggérons de nous contacter directement pour un référencement.

Dispensateur	Secteur d'activité
9373-8367 QC. inc (Stéphane Dumais)	Gestion, technique - agneaux
Alain Pelletier	Technique - acériculture
CETAB (Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique)	Gestion
Centre multi-conseils agricoles 2020	Gestion
Charles-Fournier Marcotte	Technique - houblon
Climax Conseils	Technique – productions en serres
Club Action Sol de la Matapédia	Agroenvironnement
Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles	Agroenvironnement, technique – gestion de l'eau
Club Bio-Action	Technique – maraîcher biologique
Club de fertilisation 2000	Agroenvironnement
Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est	Technique - acériculture
Club d'encadrement technique Pomme de terre	Technique – pommes de terre
Consultants Lemay & Choinière	Technique - bâtiments
Consultation CarMic inc.	Transformation alimentaire
CRÉA Bas-Saint-Laurent	Planification de transfert, gestion organisationnelle
Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les îles	Technique - maraîcher

GIMXPORT	Gestion
Gobeil Dion & Associés inc.	Technique - bâtiments
Groupe Pousse-Vert	Agroenvironnement, technique - maraîcher
Groupe-conseil agricole Matapédia-Matane	Gestion
IQDHO	Technique – horticulture ornementale
JECA Technologie inc.	Planification stratégique
JMP Consultants	Agroenvironnement, gestion, technique – maraîcher et production animale
Jocelyn Jacob	Technique – bovin de boucherie
Lactanet	Technique - laitier
Lise Savoie	Gestion
Merinov	Technique – pommes de terre
Nathalie Tanguay	Gestion des ressources humaines
Oeno-Solution Canada inc.	Transformation alimentaire
Papilles Développement	Commercialisation
PBK Coopérative ingénieuse	Technique - ingénierie
Renel Paquin	Technique - chevaux
SCV Agrologie inc.	Agroenvironnement
Terre-Eau inc.	Agroenvironnement
Violon et Champignon	Technique - champignons
Yan Chamberland	Transformation alimentaire



Activités collectives

Activité	Porteur
Ateliers Comprendre la fertilisation des sols	Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Ateliers en gestion : Comprendre l'importance de la gestion dans un contexte agronomique et économique	Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Souper conférence en production bovine édition 2022	Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Journée aux champs avec Louis Pérusse	Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Journée régionale acéricole 2023	Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Activité pour les cédants d'entreprises agricoles	Gaspésie Gourmande
Ateliers : Présentation à un acheteur... .. quelques minutes pour convaincre	Gaspésie Gourmande



L'organisation

Conseil d'administration

- M^{me} Michèle Poirier, présidente
- M. Billy Budd, vice-président
- M. Louis Bigaouette, secrétaire-trésorier
- M. Bruno Lachance, administrateur
- M^{me} Brigitte Gravel, administratrice
- M^{me} Isabelle Bourque, administratrice
- M^{me} Alex-Émilie Plourde-Leblanc, administratrice (a quitté le 10 juin 2022)
- M. Doris Boissonnault, administrateur (depuis le 22 septembre 2022)

Membres du personnel 2022-2023

- Mme Sara McInnes, directrice (a quitté le 18 février 2023)

Un soutien administratif a été apporté par le Réseau Agriconseils Montérégie à compter du 7 novembre 2022.



 PARTENARIAT
 **CANADIEN** pour
 **L'AGRICULTURE**

Canada  Québec 